
Commune Nature : le coup de cœur du jury pour Haguenau

La Ville de Haguenau est honorée de figurer parmi les « Communes Nature » labellisées 3 libellules qui viennent d'obtenir la distinction la plus élevée : le « coup de cœur »*.

Franck Leroy, Président de la Région Grand Est, a remis la distinction « Commune Nature » à **Claude Sturni**, Maire de Haguenau, lors d'une cérémonie organisée le 9 janvier 2024 à l'Hôtel de Ville de Haguenau, en présence notamment de **Marie-France Genochio**, Adjointe au Maire en charge des Couleurs de la ville et de la Vie éducative, et de **Christophe Sturtzer**, Conseiller délégué Ville nature.

La démarche « Commune Nature », lancée par la Région Grand Est en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, vise à encourager les nouvelles pratiques pour l'entretien des espaces afin de lutter contre les pollutions causées par les pesticides. **Les distinctions « Commune Nature » récompensent et valorisent les collectivités qui s'engagent dans une gestion plus verte** des voiries, des espaces publics, des espaces de promenade ou encore des espaces verts.

La Ville de Haguenau est engagée dans cette démarche « Commune Nature » depuis sa création en 2011. Les 2 libellules ont été obtenues en 2011/2012 et les 3 libellules en 2014.

En décernant un « coup de cœur », la Région Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse mettent à l'honneur les communes comme Haguenau qui, au-delà de la démarche générale (récompensée par les niveaux 1, 2 ou 3), « *s'engagent pleinement dans des actions particulièrement ambitieuses pour améliorer la gestion des ressources en eau, la biodiversité ou la gestion de l'espace au regard des enjeux du territoire* ».

Les principales actions entreprises et soutenues par la Ville de Haguenau

CONTACT PRESSE

Yannick Maechling

03 88 90 67 64

06 49 75 40 81

com@agglo-haguenau.fr

- La mise en œuvre d'un **plan de gestion différencié des espaces verts**, incluant notamment la création de zones de fauche tardive le long de la Moder et du parc Thurot, **l'utilisation de produits respectueux de l'environnement**, **l'arrêt total de l'usage de phytosanitaires** sur le territoire dès 2011, **les tailles des arbres** uniquement si nécessaire, **le choix de plantes vivaces** pour le fleurissement.

- Haguenau compte 6 000 arbres urbains (200 nouveaux arbres plantés en 2023, sans compter la plantation d'une forêt urbaine de type Miyawaki de plusieurs milliers d'arbres). La **gestion de ce patrimoine arboré** implique un travail d'identification détaillée, un suivi sanitaire régulier et un programme pluriannuel de replantation.
- La collaboration avec des associations environnementalistes locales a conduit à la **création de nichoirs**, de **passages à faune**, de **roselières**, et à la **lutte contre les plantes invasives**. Les **vergers urbains** en libre cueillette sont gérés en partenariat avec l'association fruitière de Haguenau.
- L'obtention du **label Forêt d'Exception®** en 2020 a mené à l'organisation de **nombreuses manifestations environnementales**, telles que l'Espace Jardin, la Fête du Vélo, la Rencontre de l'Écologie Optimiste et la Journée Citoyenne.

« Ce coup de cœur est une véritable reconnaissance de nos initiatives en faveur de la protection de la biodiversité. Citons par exemple la végétalisation de la cour de l'école de Mariantal et le square Caroline Muller, le plan de gestion différenciée des espaces verts, l'obtention du label Forêt d'exception ou encore l'utilisation privilégiée des plantes vivaces pour le fleurissement ».

Claude Sturni, Maire de Haguenau et Président de la CAH.

« Nous sommes très honorés de faire partie des Communes Nature labellisées 3 libellules qui obtiennent la distinction ultime : le coup de cœur du jury. C'est en quelque sorte une médaille d'or en cette année olympique, une reconnaissance de nos efforts au quotidien pour faire de Haguenau une ville durable et accueillante ». **Christophe Sturtzer, Conseiller délégué Ville nature.**

« Cette distinction "Coup de cœur" valorise et récompense les efforts de Haguenau, mettant en avant l'importance de la prise de conscience et de la volonté de changer les pratiques. C'est une récompense pour toutes nos communes qui œuvrent à la préservation de notre patrimoine naturel, contribuant ainsi de manière durable à l'intérêt collectif face aux défis du changement climatique ».

Franck Leroy, Président de la Région Grand Est.

* Au cours de la cérémonie des « Communes Nature » organisée en fin d'année 2023, 247 communes ont été récompensées dans la Région Grand Est. Parmi elles, 15 communes et 2 gestionnaires d'espaces ont obtenu le « coup de cœur du jury » sur le territoire alsacien.